



KUNIINDA



LISANGA
5, Rue Sauffroy
75017 Paris(France)

Paris, le 21/09/2010

Au Roi Albert II, Autorité Suprême du Royaume
de Belgique

Objet : Demande les rapatriements des corps
Nos Koko (ancêtres) enterrés à l'église
Saint-Jean évangéliste de Tervuren

Par le respect de bumuntu, qui est l'Amour, l'Action et la responsabilité, nous en tant que Muntu ya Kongo venons devant votre Famille, exiger le rapatriement de nos koko (ancêtres).

La mémoire est un devoir très nécessaire, et le temps est un phénomène tridimensionnel, il permet aux humains un rappel considérable des événements du passé, mais également les exigences à venir. En effet, vers 1897 un tragique événement s'est passé à l'état indépendant du Congo sous le règne du roi Léopold II, la Belgique avait déporté 267 de nos koko dans des conditions indigne, pour une exposition stratégique.

Mais à présent, sauf par manque des archives, nous savons que parmi le 267 déportés, la terre de la Belgique n'a eu à identifié que sept déportés, Mama Mpemba, Tata Nzau, Mama Sambo, Tata Kitukwa, Mama Ngemba, Tata Mibonge, Tata Ekia! Dont les corps sont enfermés dans l'église Saint-Jean évangéliste de Tervuren. Les cris douloureux de nos koko ne cessent de résonner jusqu'au Kongo depuis le jour où la dignité humaine leur a été dépossédé par la Belgique, Ils ne réclament qu'une seule chose, le retour au Kongo.

Raison pour laquelle, nous commençons cher altesse par cette lettre le processus de rapatriement des corps de nos koko au Kongo.

La compréhension est un long chemin qui ramène à la sagesse.

A l'attente d'une réponse, nous vous prions de bien vouloir croire votre altesse royale, en l'assurance de nos respectueuses et honorable salutations.

MA MPUNGI